



1071 Saint-Saphorin, le 23 septembre 2013

Municipalité
de
St-Saphorin
(Lavaux)

N/réf. : 102.1003



AU CONSEIL COMMUNAL DE SAINT-SAPHORIN

Préavis municipal no 330

Demande de crédit pour le remplacement du véhicule utilitaire

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers,

Préambule

Le présent préavis a pour but l'obtention d'un crédit pour l'achat d'un véhicule de type Piaggio pour les besoins des services communaux.

En 2001, votre Conseil communal acceptait l'acquisition du véhicule Piaggio Porter 4x4 pour le service de voirie, lequel donne des signes évidents d'usure et de fatigue. En effet, ces derniers mois, des dépenses trop importantes ont dû être effectuées pour le remettre en service en toute sécurité. La Municipalité estime par conséquent qu'il est préférable de le remplacer.

Objet de la demande de crédit

La Municipalité a procédé à des recherches auprès de différents fournisseurs, également pour un modèle électrique. Toutefois, la puissance de ce type de véhicule ne permet pas encore une utilisation dans une topographie abrupte comme celle de notre territoire.

Après essais, c'est le modèle Piaggio Porter 1.3 qui a été retenu. Ses caractéristiques sont les suivantes :

- Modèle 4x4
- Cylindrée 1.308 cm³
- Puissance 52 kW
- Boite manuelle
- Carburant essence Euro 5
- Pont basculant
- Batterie additionnelle pour le système d'arrosage

Aspect financier

C'est l'offre la plus avantageuse du garage des Saugettes qui a été retenue. Elle se décompose comme suit :

Prix de base du véhicule	CHF	30'300.-
Options	CHF	1'100.-
Batterie additionnelle	CHF	900.-
Rabais	CHF	-1'400.-
Total net HT	CHF	30'900.-
TVA 8%	CHF	2'472.-
Prix d'achat total TTC	CHF	33'372.-

Pour information, le prix du modèle Piaggio Porter Extra est de CHF 31'700.- TTC, et de CHF 32'890.- TTC avec l'option swiss pack (comprenant verrouillage central, vitres électriques, assistance au stationnement).

Cette dépense sera financée par la trésorerie courante et amortie en 4 ans.

CONCLUSIONS

Vu ce qui précède, la Municipalité demande à ce qu'il plaise au Conseil communal :

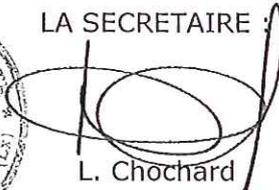
- vu le présent préavis
- oui le rapport de la commission chargée de l'examen de cet objet
- considérant que l'objet a été porté à l'ordre du jour

LE CONSEIL COMMUNAL DECIDE

- d'octroyer un crédit de CHF 33'372.- pour l'achat d'un nouveau véhicule utilitaire ;
- de financer cette dépense par la trésorerie courante.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

LE SYNDIC :  G. Vallélian

LA SECRETAIRE :  L. Chochard



Municipal à disposition de la commission : M. Mauro Contardo